

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Mission de réflexion prospective et stratégique sur le devenir de la ruralité, et d'accompagnement de projets en lien avec cette thématique pour SAINT-LOUIS Agglomération

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71300000 - 1	Services d'ingénierie

5. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 22-78626 du 3/06/2022.

7. Attribution du marché :

Titulaire :
ECOOPARC
1, rue du couvent
68140 MUNSTER



Montant des prestations :

Pour un montant total de 46 450,00 € HT, tel qu'il ressort du cadre de DPGF complété par le candidat.

Date d'attribution du marché :

Lundi 18 juillet 2022

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Lundi 11 juillet 2022

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mardi 19 juillet 2022

